

## Atelier de réflexion pour les élus locaux

## → Déclencher une dynamique projet dans les nouvelles intercommunalités

# Ressources pour le développement local

Rhône-Alpes Les processus de fusion de communautés sont l'opportunité de penser les orientations et le fonctionnement communautaires.

> L'enjeu est à la fois de raisonner le projet du grand territoire au regard de ses défis propres, mais aussi de prévoir des organisations qui puissent réellement faire levier sur les dynamiques locales et donc sur le développement.

## Pour vous - élus et équipes de direction - c'est un véritable challenge !

- ✓ Quels risques si cette étape de construction est traitée trop rapidement voire occultée?
- ✓ Comment s'y prendre pour travailler la notion de projet à la nouvelle échelle territoriale et penser les organisations en conséquence ?
- ✓ Comment mobiliser et faire travailler les élus et les équipes pour conduire cette démarche ?

Pour accompagner la réflexion et l'action des élus, Cap Rural propose un atelier co-animé avec Vincent Chassagne, consultant et expert associé à Mairie-conseils Caisse des dépôts.

#### **Principe**

- → Vous mobilisez au sein de votre territoire un petit groupe moteur pour travailler sur la dynamique projet. Ce groupe associera au minimum 2 à 3 élu(e)s du territoire.
- → Nous organisons un temps d'échange préalable et à distance avec chacun, afin de cerner votre contexte territorial, vos questionnements et vos attentes pour préparer cet atelier.

#### Dès que trois territoires sont candidats à l'échange...

- → Nous déclenchons un atelier de réflexion collective avec pour objectifs de :
  - √ dialoguer et partager les expériences, les difficultés, les idées
  - √ découvrir des situations et des démarches imaginées par des EPCI pour se doter d'un projet de territoire
  - √ réfléchir aux modes d'action pour enclencher une dynamique projet au sein de nouveaux **EPCI**

## **Modalités**

☐ le vendredi 10 juillet 2015 2 dates proposées :

☐ le vendredi 18 septembre 2015

Créneaux horaires : de 10h00 à 16h00

Lieu: à définir en fonction de l'origine géographique des participants

Conditions d'accès : un atelier réservé aux cotisants à Cap Rural

(frais de restauration à la charge des participants)

## pour participer...

Vous êtes élu, directeur de service ou agent de développement ?

- Mobilisez une équipe représentant votre territoire
- Inscrivez les participants via ce formulaire en ligne  $\rightarrow$

# pour en savoir plus...

Vous avez des questions sur le format, les finalités de cet atelier, les conditions de participation...? Cet atelier vous intéresse, mais à une autre date?

Votre contact: **Dominique Bernier** 

06 66 46 62 76

cooperationsentreacteurs@caprural.org







